

## Traite MENA'HOT

### Proposition de plan - Cinquième chapitre - Daf 58 a et b

#### 58 a

<b>Guemara</b>
----------------

*Comment R. Yochananan explique-t-il "Otam" ?*

*Beraita : Peut-être qu'un individu peut apporter une Nedavah de Shteï ha'Lechem, et "Motza Sefasecha Tishmor v'Asita" s'applique (s'il a juré, il doit l'accomplir) !*

- *"Korban Reishit Takrivu (pluriel)" - le Tzibur l'apporte, mais pas un individu.*
  - *Un individu n'apporte pas Shteï ha'Lechem Chovah, donc il ne peut pas l'apporter pour Nedavah. Le Tzibur lui apporte Chovah, peut-être qu'il peut lui apporter Nedavah !*
    - *"Otam" nous enseigne que n'apportons que ce qui est obligatoire.*
  - *Il est dit que nous offrons Se'or et Devash pour "Korban Reishit" (premières offrandes). Qu'est-ce que c'est ?*
    - *Shteï ha'Lechem contiennent Se'or. (Certains) Bikurim sont (fruits sucrés, qui sont inclus dans) Devash.*
      - *On devrait pouvoir amener Shteï ha'Lechem comme Nedavah !*
        - *Beraita: Pourquoi faut-il dire "Chol Se'or" et "v'Chol Devash" (même une demi-mesure est interdite pour chacun) ?*
          - *Chacun a une indulgence, on ne pouvait pas apprendre l'un de l'autre ;*
            - *Se'or est totalement autorisé dans le Mikdash. Devash ne l'est pas ;*
            - *On peut manger des Shirei Menachot avec Devash, mais on ne peut pas les faire fermenter.*
              - *On avait besoin de préciser les 2 cas.*

*Il existe un cas où le Se'or est totalement autorisé dans le Mikdash ?*

- *N'est ce pas qu'il s'agit des Shteï ha'Lechem offerts comme Nedavah !*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

- Non, il s'agit du seor (Shte ha'Lechem) qui accompagne d'autres Korbanot (Shalmei Tzibur).
  - Mais, alors pour le devach aussi, on peut dire que Devash (des Bikurim) est accompagné par d'autres Korbanot !
    - Mishna : Les oiseaux sur les paniers étaient Olot. Ceux qui apportaient Bikourim donnaient tout ce qu'ils tenaient au Kohanim.
      - C'est différent, ici les oiseaux ne sont pas une partie nécessaire des Bikurim, mais plutôt, comme « ornement ».

Rami bar Chama : Si l'on fait monter de la viande de Chatat ha'Of sur le Mizbe'ach, quelle est la loi ?

- La Torah interdit "Chol..... Mimenu..... Isheh" - puisqu'aucune partie de Chatat ha'Of ne doit être montée sur le mizbeah, l'Isur ne s'applique pas ;
- Ou, l'Isur s'applique uniquement à tout ce qu'on appelle « Korban », et ceci s'appelle Korban
  - Rav Chisda : L'Isur s'applique à tout ce qui s'appelle Korban, or ceci est Korban.

Tana'im se disputent à ce sujet ;

- Beraïta –
  - R. Eliezer : La Torah interdit (Haktaras Shirayim de Chol she'Mimenu l'Ishim (toute chose partiellement Huktar) ;
  - R. Akiva dit, Haktarat Shirayim / tout ce qui s'appelle Korban est interdit.
    - Sur quoi se disputent-ils ?
      - Première réponse / Rav Chisda : Ils se disputent à propos de la viande de Chatat ha'Of (aucune partie de Chatat ha'Of n'est montée sur le mizbeah, mais elle s'appelle « Korban »)
      - Deuxième réponse / Rav : Ils se disputent à propos de Shemen (le log d'huile) d'un Metzora. (Aucune partie n'est Huktar, mais elle s'appelle Korban.)
        - Levi - Beraïta : "Kol Korbanam" inclut le log d'huile d'un Metzora.

Beraïta : "Se'or.... Lo Taktiru" interdit d'être Maktir toute une mesure entière. Quelle est la source pour interdire même une Haktarah partielle (moins d'une mesure complète) ?

- C'est écrit "Chol (Se'or....)".
  - Quelle est la source pour Haktarah d'un seor mélangé avec autre chose ?

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

- C'est écrit "Ki Chol."

*Qu'est-ce que cette beraita signifie (de quelle mesure parle-t-on ?)?*

- Première réponse : Abaye : "Se'or...Lo Taktiru" interdit d'être Maktir un kazayit ;
  - Quelle est la source d'un demi-kazayit ?
    - C'est écrit "Chol".
  - Quelle est la source pour Haktarah d'un seor mélangé avec autre chose ?
    - C'est écrit "Ki Chol".
- Deuxième réponse : Rava : "Se'or...Lo Taktiru" interdit d'être Maktir un Kometz ;
  - Quelle est la source pour un demi-Kometz ?
    - C'est écrit "Chol".
  - Quelle est la source pour Haktarah d'un seor mélangé avec autre chose ?
    - C'est écrit "Ki Chol".

*Sur quoi Abaye et Rava se disputent-ils ?*

- Abaye soutient qu'un Kometz peut être inférieur à deux kazeitim (un Cohen peut avoir dans sa main un kometz inférieur à 2 kazeitim). Par conséquent, "Chol" enseigne que la notion d'Haktarah peut s'appliquer même à un demi-Kometz, (même si c'est moins qu'un kazayit) ;

58b

- Rava soutient qu'un Kometz doit être d'au moins deux kazeitim. Haktarah s'applique à un volume d'au moins un k'Zayit.

*Rava : Si quelqu'un offre un mélange de Se'or et Devash sur le Mizbe'ach, il est fouetté*

- pour Se'or,
- pour Devash,
- et pour un mélange de Se'or et de Devash ;
  - Abaye : On n'est pas fouetté différentes fois pour un Lav shebi'Chlalot (un Lav qui interdit différentes choses).

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

- *Il est fouetté une fois pour Se'or et son mélange, et une fois pour Devash et son mélange.*
- *Il n'est pas fouetté du tout, car ce n'est pas un lav spécifique (exemple type pour recevoir des coups : interdit de « museler sa bête » quand elle travaille sur la récolte pour lui interdire d'en prendre).*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),  
[www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*